

Créteil, le 12 janvier 2019

Abrogation des réformes Blanquer du Bac et du lycée, de Parcoursup ; L'heure est à la préparation de la grève pour exiger satisfaction sur nos revendications

En cohérence avec la résolution de son conseil syndical national, le SNFOLC Créteil appelle avec d'autres organisations syndicales académiques à la tenue dans tous les établissements d'assemblées générales des personnels pour réaffirmer les revendications et discuter des moyens d'action à mettre en œuvre pour obtenir satisfaction.

Dans un appel commun, SNES, SNUEP, SNEP, CGT Educ'action, Sud Education et le SNFOLC proposent à ces assemblées générales de désigner des représentants pour participer à une assemblée générale intersyndicale de délégués d'établissement qui discutera des initiatives à prendre dans ce sens.

**Pour le SNFOLC Créteil, l'heure est à la préparation de la grève
pour imposer au ministère l'abrogation de ses réformes du Bac et du lycée, l'abrogation de Parcoursup et de la loi
ORE instaurant la sélection à l'entrée à l'université.**

Pour le SNFOLC Créteil, l'heure est à la préparation de la grève pour l'augmentation générale des salaires par l'augmentation du point d'indice, pour l'abandon du projet de réforme de retraites par points et la défense du code des pensions, pour la défense du statut général et des statuts particuliers de la fonction publique.

Le Ministre Blanquer a beau jeu de porter toute son attention sur le mouvement dit des « stylos rouges », leur écrivant une lettre de réponse abordant les points sur le « pouvoir d'achat », confirmant au passage toutes les attaques contre les statuts des personnels (primes REP+ individualisées, possibilité pour l'administration d'imposer une seconde HSA défiscalisée, propagande sur PPCR dont on connaît les conséquences en termes de blocage des salaires, d'arbitraire et d'individualisation des carrières)...il faudra bien qu'il entende l'indignation et la colère qui s'organise contre ses réformes !

Ainsi, les collègues du **lycée Jean-Renoir de Bondy** réunis en assemblée générale le 10 janvier ont confié à l'unanimité à deux délégués le mandat suivant qui sera porté à la rencontre académique du 17 janvier : abrogation de la réforme du lycée, aucune suppression de postes, non à l'augmentation des HSE, appel à la grève le plus rapidement possible.

Au collège Solweig-Anspach de Montreuil, 3 délégués mandatés le 11 janvier sur le mandat : « nous, réunis le 11 janvier avec nos sections syndicales SNES et FO, considérons que la grève en direction du ministère pour l'abrogation des contre-réformes et la satisfaction de toutes les revendications est à l'ordre du jour ».

Même son de cloche du côté du **collège Victor-Hugo de Créteil**, ou parmi les collègues du lycée Jean-Jaurès de Montreuil qui ont construit leur mandat autour de trois mots : **abrogation, grève, ministère !**

Le SNFOLC Créteil appelle les collègues à poursuivre ce mouvement de mandatement des délégués, ce mouvement qui, à partir des assemblées générales des établissements, cherche à construire la vraie grève, cherche à gagner, à imposer les reculs nécessaires au ministère.

**Partout assemblées générales dans les établissements !
Partout, mandatons les délégués à l'assemblée générale du 17 janvier
pour organiser le combat sur les revendications !**